

PUBLIC

Directeurs, responsables et gestionnaires de patrimoines immobiliers – Directeurs et responsables juridiques – Conseils en immobilier d'entreprise – Experts immobiliers – Administrateurs de biens – Avocats

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en baux commerciaux

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

L'expertise de deux avocats spécialisés, auteurs et formateurs en Baux commerciaux

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Code
582021

Durée
**1 jour / 7
heures**

Tarif Inter*
**1045 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Identifier les clauses sensibles du bail
- Rédiger soigneusement les clauses du bail commercial et de ses avenants
- Auditer un bail
- Echanger entre les participants et avec les experts

Programme de la formation

8h45 - Accueil des participants

9h00 - Début de la journée

- Liste des clauses du bail commercial susceptibles d'être examinées en fonction des attentes des participants et au vu de l'actualité la plus récente
- Préambule
- Clauses de désignation des lieux loués
- Clauses relatives à la durée
- Clauses relatives à la destination

10h30 - Pause

- Les obligations du bailleur/du preneur
- Loyer et clauses d'indexation
- Charges et taxes

12h30/ 14h00 - Déjeuner

- Travaux, réparations et accession
- La résiliation du bail
- La cession et sous-location

15h30 - Pause

- Les clauses relatives au renouvellement et à la fin du bail
- Les déclarations nécessaires depuis la réforme du droit des contrats

17h30 - Synthèse et clôture de la journée

Parmi nos formateurs



Alain Confino

Maître Alain CONFINO, Avocat à la Cour d'appel de Paris, associé fondateur du CABINET CONFINO, spécialiste en droit immobilier. Ancien chargé de cours à l'Université Paris XII-Saint-Maur et de conférences à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne. Auteur d'articles de doctrine et de contributions régulières en baux commerciaux et professionnels. Animateur de nombreuses conférences et formations à destination des professionnels de l'immobilier. Co-auteur des ouvrages « Baux commerciaux : ce qui change en pratique » (éd. 2015), « Baux commerciaux 2017 : les dernières actualités », « Baux commerciaux 2018 », « Baux commerciaux 2020 – L'essentiel de l'actualité » et « Baux commerciaux 2022 – L'essentiel de l'actualité ».



Antonella Figaro

Maître Antonella FIGARO, Avocat à la Cour d'appel de Paris, CABINET CONFINO, Formatrice en Baux commerciaux, Diplômée d'Etudes Approfondies de droit privé de l'Université Paris I Sorbonne, chargée de cours au sein Master 2 Gestion et Stratégie d'Investissement Immobilier et de la Construction de l'Université de Paris I et Co-auteur des ouvrages « Baux commerciaux : ce qui change en pratique » (éd. 2015), « Baux commerciaux 2017 : les dernières actualités », « Baux commerciaux 2018 ») et « Baux commerciaux 2020 – L'essentiel de l'actualité » et « Baux commerciaux 2022 – L'essentiel de l'actualité ».

Prochaines sessions

...

PARIS

- 4 Déc. 2026

